

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Carlier, 5 octobre 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Carlier, 5 octobre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[5 octobre 1886](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère
Destinataire[Carlier, Jules \(1851-1930\)](#)
Lieu de destination31, rue d'Edimbourg, Bruxelles (Belgique)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le suffrage universel en Belgique, en Angleterre, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Godin explique à Carlier qu'il poursuit depuis le 26 septembre 1886 dans *Le Devoir* l'étude qu'il a soumise en mai 1884 aux députés français. Il espère le soutien de Carlier pour une propagande européenne en faveur du suffrage universel. Il lui demande de lui communiquer l'adresse de H. E. Berner, parlementaire norvégien, à Bruxelles ou à Kristiana [Oslo].

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#), [Emploi](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)

- [Bernier, Hagbart Emanuel \(1839-1920\)](#)

Œuvres citées

- « Les réformes socialistes. Le suffrage universel : première réforme. I », *Le Devoir*, t. 10, n° 420, 26 septembre 1886, p. 609-612. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/612/100/838/0/0>, consulté le 22 novembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Europe](#)
- [France](#)
- [Oslo \(Norvège\)](#)
- [Pays-Bas](#)
- [Royaume-Uni](#)
- [Scandinavie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (192r, 193v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 3 octobre 1886

192

Monsieur et cher confrère,

Au moment où la pensée de l'institution du suffrage universel fait des progrès dans les nations européennes, surtout en Belgique, en Angleterre, en Hollande et dans les pays scandinaves, il me paraît opportun de continuer l'étude que j'ai soumise aux députés français en mai 1884 (et que j'ai l'honneur de vous envoyer par ce cocher), afin d'empêcher les nations voisines de tomber dans les fautes et les erreurs imposées au suffrage universel en France.

J'ai donc repris ce travail dans le Devoir du 26 septembre dernier et vais le continuer dans les numéros suivants qui vous seront aussi régulièrement envoyés.

Je vous serai bien reconnaissant de lire ces études et de me dire si je puis

M. Jules Carlier, rédacteur de la "Revue mensuelle de l'Association réformatrice belge"

espérer votre appui pour aider à une propagande européenne sur le suffrage universel, en vue de corriger ses défauts en France, de réformer le régime parlementaire et d'amener la réalisation du suffrage universel dans les différentes nations d'Europe, avec tous les perfectionnements nécessaires.

— Si M. H. E. Berner, membre du Parlement norvégien, est encore à Bruxelles, je vous serais très-obligé de bien vouloir me donner son adresse à cette ville; ou à Kristiana s'il est de retour chez lui.

Je vous remercie sincèrement à l'avance de votre réponse à ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de tout mon dévouement

Godin